

CRÈCHES

CONTEXTE LOCAL

Face à la situation dramatique du manque de place en crèches qui va évidemment s'accroître avec la construction dans les 5 ans de 7000 nouveaux logements, il faut rapidement trouver une solution.

Le privé a évidemment fait le même constat et des crèches privées s'ouvrent dans la ville même des bilingues. Nous constatons que nous ne pouvons disposer des contrôles qualité, s'ils existent, de ces crèches sous contrat (quel projet pédagogique, quel cahier des charges, quelle qualification-stabilité du personnel?).

L'attribution des places en crèche pose aussi problème, elle reste obscure et la commission ne justifie pas souvent ses choix.

NOS PROPOSITIONS

#1 CRÉER DE NOUVELLES CRÈCHES MUNICIPALES GÉRÉES PAR UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC) À BUT NON LUCRATIF

Créer de nouvelles crèches municipales gérées par une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) à but non lucratif. Cette gestion par les parents, la collectivité et les associations, les professionnels et les entreprises permettent une réponse démocratique et adaptée aux différentes contraintes (crèche d'entreprise, insertion du handicap, entraide, formation du personnel, horaires atypiques...)

#2 ATTIRER, FORMER UN PERSONNEL DE QUALITÉ ET STABLE

Il existe des assistantes maternelles qui disposent de compétences mais pas de diplômes, il faut créer une commission de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) qui puissent valider leurs expériences professionnelles et personnelles pour obtenir le diplôme (loi 2002) de CAP de petite enfance, assistante maternelle ou autre.

- On peut concevoir des postes mixtes EPAD- petite enfance
- Réserver des appartements pour les personnels auprès des bailleurs sociaux.
- Il existe des hommes en maternelle, on peut essayer de promouvoir une masculinisation du métier
- On peut favoriser l'attractivité du métier en ajoutant des compétences en langue et sur le handicap.
- Face à la pénurie, la mairie peut décider de payer des formations dans les GRETA (GRoupe d'ETAbissements pour la formation continue qui sont des lycées principalement) ou demander à la région de financer ce type de formation.
- Faire une intervention auprès du ministère de l'Education nationale pour demander une augmentation du nombre de places au lycée Gustave Eiffel pour ces formations.